

hors, un grand nombre considèrent la variété nerveuse comme non contagieuse par le fait que le bacille ne vit pas à la surface et se faufile au contraire dans les gaines nerveuses. Eh bien, le fait que je viens de rapporter donne un démenti à cette croyance et démontre la possibilité de la contagion de la lèpre même nerveuse. Il ne peut y avoir d'observation plus nette et plus probante, car la contagion est prise ici en flagrant délit et de la façon la plus précise. Il paraît difficile d'expliquer le mécanisme de la contagion quand on sait que dans les cas de lèpre nerveuse les bacilles se trouvent profondément situés. Mais, puisque contagion il y a, il faut admettre que quelques rares bacilles viennent à la superficie, véhiculés par les sécrétions probablement. J'ai cherché le bacille, chez le fils, dans la sécrétion nasale, dans la sérosité provoquée par un vésicatoire, dans des parcelles de peau, et chez le père, dans des coupes de ganglions, mais sans succès. Il est certain qu'il existe dans les troncs nerveux, mais il n'est pas humain d'imposer des mutilations aussi considérables pour notre seule satisfaction personnelle. Est-ce à dire que l'insuccès dans la recherche du bacille doit nous faire douter du diagnostic? Non, messieurs, pas plus qu'on doute du diagnostic de tuberculose à cause de l'absence du bacille dans l'expectoration quand le syndrome clinique est probant, ou de la pneumonie en l'absence du pneumocoque, ou de la variole par ce que l'on n'en connaît pas encore l'agent infectieux et ainsi de tant d'autres maladies dont l'agent causal est difficile ou impossible à trouver. Presque toujours notre diagnostic est construit plutôt sur les effets que sur la cause car nous voyons toujours les effets et nous ignorons hélas! trop souvent la cause. Non, messieurs, le syndrome lépreux n'est pas équivoque quand on l'analyse bien et qu'on n'oublie aucun de ses éléments. Le diagnostic de la lèpre a été fait sûrement des siècles avant la connaissance du bacille.

#### V. — DIAGNOSTIC

Il n'y a que la lèpre qui compose la *triade pathognomonique* déjà formulée: *érythémateuse, dyschromie, dysesthésie*.

Quelques dermatoses peuvent avoir des points de ressemblance avec la lèpre dans sa variété tégumentaire, ainsi: la